



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 21.03.23 000608 CM

Monsieur le Député,

Votre courrier relatif à la venue du ministre israélien des Finances, M. Bezalel Smotrich, datant du 13 mars dernier, a retenu toute mon attention et je tiens à vous apporter les éléments de réponse suivants.

Il n'existe aucun motif juridique qui pourrait justifier une interdiction d'accès au territoire national au ministre israélien des Finances, M. Bezalel Smotrich, qui peut accéder au territoire national sans visa.

M. Smotrich ne sera toutefois pas reçu officiellement par les autorités françaises.

Nous avons marqué que les récents propos de M. Smotrich concernant le village palestinien de Huwara étaient inacceptables, irresponsables et indignes d'un membre du gouvernement israélien, qui plus est en charge de l'administration civile des territoires palestiniens occupés.

Les appels à la violence et les messages de haine sont tous condamnables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

et très cordiale -


Catherine COLONNA

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55, rue de la République
76700 Harfleur